



SAUVONS NOS FORÊTS

UN GRAVE PROBLÈME NATIONAL

PAR

E. B. BIGGAR

TRADUCTION FRANÇAISE ET PRÉFACE

PAR

MGR C. LAFLAMME

Professeur à l'Université Laval, Québec



BIGGAR-WILSON, LIMITED
CONFEDERATION LIFE BUILDING
TORONTO

SD414

C3

B513-

Prix: 5 sous l'exemplaire
ou
\$2.00 pour cent copies

PREFACE DE L'ÉDITION FRANÇAISE

Le travail de M. E. B. Biggar que nous avons l'honneur de présenter aujourd'hui à nos compatriotes canadiens français est avant tout l'exposé d'une thèse économique; c'est un éloquent plaidoyer en faveur de la conservation de nos forêts. Cette thèse peut se résumer en deux idées principales qui, toutes les deux, conduisent à la même conclusion, mais par des voies différentes. Tout d'abord, d'après l'auteur, nous devons mettre fin à l'exportation de notre bois brut aux États-Unis, afin de créer chez nous, par le fait même, une grande industrie de pulpe et de papier. Ensuite nous devons conserver nos forêts autant que faire se peut, et cela parce qu'elles constituent le plus clair de nos richesses nationales; parce qu'elles sont en elles-mêmes la sure garantie de la valeur économique permanente de nos cours d'eau; parce qu'elles contribuent, pour une large part, à garder dans leur état actuel les conditions climatiques de notre province, si favorables aux exploitations agricoles.

La seconde partie de la thèse ne peut guère être discutée. En effet, tous les habitants de Québec, même ceux qui connaissent le moins la géographie locale, savent parfaitement, qu'au point de vue des forêts et des forces hydrauliques, Québec occupe un rang hors de pair dans le monde américain. On sait aussi que ces deux sources de richesses se trouvent providentiellement réunies surtout dans les parties nord et nord-est. Or il est certain d'autre part que la valeur des pouvoirs hydrauliques est intimement liée à la conservation des forêts, surtout de celles qui sont placées aux sources des rivières.

En effet, ne l'oublions pas, l'énergie de nos cours d'eau vaudra d'autant plus qu'elle sera plus régulière. Une machine dont la puissance mécanique varierait notablement d'un mois à l'autre ne serait guère de service, surtout si elle devait servir à la production de l'énergie électrique. Donc, plus le débit de nos rivières sera constant, plus grande sera leur valeur; et nos cours d'eau n'auront cette régularité qu'en autant que les endroits où ils prennent leurs sources seront assez boisés pour diminuer la rapidité du ruissellement superficiel, et permettre à l'eau météorique de pénétrer plus avant dans le sol.

Ajoutons encore que, chaque printemps, il se produit sur plusieurs de nos cours d'eau, surtout dans la partie sud-est de la province, là où le défrichement a été poussé plus avant, des inondations désastreuses, emportant ponts et édifices, lavant le plus riche du sol et l'appauvrissant d'autant. Or ces inondations, qui augmentent maintenant à chaque décade, n'ont pris un tel caractère, que depuis que le défrichement a atteint les zones où ces rivières prennent leurs sources.

Enfin, depuis assez longtemps déjà, on a remarqué que la précipitation annuelle tend à diminuer dans la province. On dirait, qu'en moyenne, les étés sont plus secs qu'autrefois. Des ruisseaux qui jadis débitaient de l'eau toute l'année, en assez grande quantité même pour actionner des moulins, ne coulent plus guère pendant l'été, ou n'ont qu'un débit insignifiant. Et comme on sait que la forêt a pour effet d'augmenter la quantité de pluie dans un pays boisé, sa disparition progressive peut bien être la cause de cette sécheresse relative.

Et alors ne peut-on pas craindre que, les changements de climat se faisant, dans la grande et fertile vallée du St-Laurent, dans le sens que nous venons de dire, les industries laitières et l'élevage, ces deux grandes ressources de notre population agricole, ne soient exposées un jour à en souffrir? Cette perspective serait vraiment navrante, d'autant qu'à ce premier malheur s'ajouterait, comme nous l'avons dit plus haut, le danger de voir nos forces hydrauliques perdre une grande partie de leur valeur industrielle. Donc, pour cette double raison, conservons nos forêts.

Dans une autre partie de son travail, la plus longue, M. Biggar se prononce carrément contre l'exportation du bois de pulpe; il voudrait qu'elle fût absolument prohibée (*). Et cela dans le but de développer au Canada une grande industrie de pulpe et de papier, capable, comme il le laisse entendre quelque part, d'alimenter de ses produits la moitié des nations du monde. Pour en arriver là, il suffirait que le peuple de Québec commencât par se rendre compte de la situation, qu'il patientât pendant quelques années (le temps qu'il faudrait pour mettre la nouvelle industrie en marche) et qu'il s'avancât ensuite sans crainte vers son brillant avenir.

A l'appui de cette affirmation, M. Biggar démontre que les avantages à retirer de la création, dans notre pays, d'une grande industrie de pulpe et de papier sont dix, cent fois supérieurs à ceux qu'on retire maintenant de la vente du bois de pulpe. Si, dit-il, l'exportation de ce bois était prohibée et les étrangers obligés de venir fabriquer leur pulpe chez nous, il ne s'écoulerait que peu d'années avant que les bienfaits de cette politique ne fussent ressentis par tous.

En effet—nous résumons toujours notre auteur—les éditeurs, américains ou autres, doivent de toute nécessité se procurer le papier qui leur est nécessaire, et, s'ils ne le trouvent pas chez eux, ils seront obligés de venir le chercher au Canada ou dans les autres pays producteurs de pulpe. Que si, par représailles, les Etats-Unis s'adressaient à la Scandinavie, ce serait autant de pulpe enlevée aux marchés européens (Angleterre, France, etc.). Les prix s'y élèveraient, et les marchés européens seraient ainsi ouverts à la pulpe canadienne.

(*) Cette prohibition ne peut être décrétée que par le Gouvernement Fédéral. Une telle mesure dépasse le pouvoir des gouvernements locaux, qui se trouvent quelquefois en face de promesses faites ou de droits acquis.

D'ailleurs—et c'est là un point important développé par l'auteur—l'histoire du commerce du bois de pulpe, pendant les quatre dernières années, établit clairement l'avantage que nous aurions à garder notre bois et à créer chez nous l'industrie de la pulpe et du papier sur une grande échelle. Les chiffres cités à la page 13 sont très concluants à ce point de vue.

Donc garder notre bois de pulpe et créer une grande industrie de pulpe et de papier, voilà non seulement la politique la plus sûre, mais encore la seule qui nous permettra de conserver les plus précieuses des ressources naturelles que Dieu a confiées à la garde du peuple canadien. Et si on peut dire que, pour toutes les autres provinces, la conservation de la forêt est une des plus importantes questions qui doivent occuper la génération présente, pour Québec, c'est le problème des problèmes. Car une fois que la quantité de bois accessible à l'heure actuelle aura été épuisée pour alimenter les usines américaines, il nous faudra dépenser des millions pour faire des chemins de fer capables d'atteindre les forêts plus éloignées avant de jouir de leurs produits. Ne nous laissons pas acculer de gaité de coeur à une telle nécessité.

Dans les conditions présentes, si l'on comprend bien la situation, si l'on a à coeur de faire naître ici cette industrie pour laquelle rien ne nous manque, ni la matière première, ni l'énergie mécanique, ni la main-d'oeuvre, les hommes de notre génération pourront espérer voir Québec classé bientôt parmi les plus grands producteurs de papier de toute l'Amérique et du monde. Alors la demande du travail parmi nous deviendra plus grande, et l'on enrayera ainsi cet exode qui pousse un trop grand nombre de nos enfants à chercher ailleurs les avantages qu'ils ne trouvent pas chez nous.

En résumé, après avoir bien étudié la condition économique du pays, le québécois doit se demander si les quelques piastres que lui rapporte aujourd'hui la vente du bois de pulpe peuvent bien compenser la disparition des ressources naturelles dont profiterait toute la population présente et future. Peut-il dire et croire que la génération actuelle a le droit de vendre, pour de si futils motifs, ce qui sera nécessaire plus tard à la prospérité générale? A-t-il le droit de laisser la gêne en héritage à ses enfants, quand la nature lui a donné toutes les facilités possibles pour fonder une grande industrie et assurer ainsi la prospérité de son pays? Le canadien français, si attaché à sa famille et à ses enfants, sera le dernier homme du monde à ne pas reculer devant cette triste perspective. Il comprendra bien vite que la destruction inconsiderée de la forêt, pour la seule fin de vendre quelques cordes de bois, sans s'occuper autrement des avantages qu'il y aurait à faire naître ici une grande industrie locale, sans plus se soucier des modifications désavantageuses que le déboisement provoquera infailliblement dans la quantité annuelle de pluie et le régime normal de nos pouvoirs hydrauliques, il comprendra, dis-je, que cette politique est un véritable suicide national. Donc tout canadien qui désire voir sa patrie plus prospère doit tenir à ce que la forêt soit traitée scientifiquement, de façon à ce que cette ressource bénie soit perpétuelle, de façon à ce que

sa patrie puisse abriter et sustenter les millions de canadiens à venir, tout comme elle a abrité et fait vivre la poignée de colons qui vinrent autrefois s'établir sur les rives du St-Laurent.

Telle est en résumé la thèse de M. Biggar, et la haute capacité de l'auteur lui donne une valeur à part.

Sans doute, elle renferme des points discutables. On a déjà dit, par exemple, qu'il fallait des raisons bien graves pour que l'Etat interdise un commerce qui affecte la propriété privée; que chacun est le maître de faire de son bien l'usage qu'il voudra et de le vendre à qui il lui plaira. Puis, comment faire face au bouleversement économique qui serait bien assurément le résultat d'un changement aussi radical chez les gens qui, depuis des années, comptent sur les revenus qu'ils tirent de cette exportation pour faire face à leurs affaires? Et ensuite, quelle serait la durée de cette crise; combien de temps faudra-t-il pour que la nouvelle industrie soit solidement établie dans notre province? Voilà autant de questions—et il y en d'autres—que M. Biggar ne touche pas et qui vaudraient d'être sérieusement examinées.

Toutefois, on lira son travail avec grand profit. Il est difficile de rencontrer de plus sérieux arguments pour établir un point d'économie politique, encore discuté, il est vrai, mais qui, pour nous québécois, est de la plus haute importance. Et s'il est vrai de dire que cet opuscule ne clora probablement pas le débat, on devra du moins lui rendre le témoignage d'être de toute bonne foi, et d'exposer très sérieusement les arguments qui militent en faveur de la thèse défendue par l'auteur.

C. LAFLAMME, ptre,
 Université Laval,
 Québec.

UN PROBLEME NATIONAL

Les hommes qui réfléchissent commencent à comprendre qu'à part les mines et les pêcheries, la base de notre richesse matérielle est la culture du sol, et que cette dernière elle-même dépend de la conservation de nos bois en futaie. Les applications merveilleuses de l'électricité, la relation de cause à effet qui existe entre les forces hydrauliques et l'énergie électrique, voilà un fait qui établit sans conteste que, dans ce 20e siècle, les ressources d'un peuple proviendront des surfaces boisées du pays qu'il habite.

LES LECONS DE L'HISTOIRE

De plus, l'histoire nous apprend que l'appauvrissement de quelques-unes des plus grandes nations des temps anciens et modernes peut être attribué à la destruction de leurs forêts. La Mésopotamie (*), chez les anciens, l'Espagne chez les modernes, en sont des exemples frappants.

Il a été démontré que le reboisement d'une contrée jadis dénudée y avait augmenté et régularisé la quantité de pluie; de même, c'est un fait d'observation que la disparition des arbres dans un pays autrefois boisé, a rendu irrégulier le débit des cours d'eau, modifié le climat et changé des terres fertiles en sols arides.

Nous avons, au Canada et aux Etats-Unis, des preuves évidentes que la disparition du bois compromet la régularité du débit des cours d'eau et des rivières et peut quelquefois causer de terribles catastrophes. Ainsi, depuis le déboisement des Alléghany, cette région a été réduite à une stérilité relative. De plus, on peut encore attribuer à la même cause de véritables désastres, tel que l'inondation de Johnstown, qui balaya d'un seul coup toute une ville; un réservoir supérieur avait cédé sous la pression des eaux de la fonte subite des neiges. C'est à la même cause, c'est-à-dire à la disparition du bois qui recouvrait autrefois les collines ou s'alimentent les ruisseaux qui forment les rivières, que sont dues les inondations printanières qui

(*) Le professeur W. K. Prentice, de l'université de Princeton, a exploré récemment une partie de la Syrie septentrionale, à peu près quarante milles carrés. Dans ce district, il a découvert les ruines d'environ cent cinquante villes, toutes florissantes du 4e au 6e siècle. Quelques-unes avaient une population de 3,000 à 30,000 âmes; l'une d'elles, Antioche, dépassait un demi million. Les collines qui se trouvent dans cette région appartiennent à cette chaîne de montagnes qui fournit jadis les fameux cèdres du Liban. Plusieurs de ces villes sont aujourd'hui complètement abandonnées; d'autres ne sont plus occupées que par les misérables demeures de trois ou quatre familles. Antioche elle-même ne compte que 30,000 habitants. A la suite de ces observations, le professeur Prentice établit d'une manière évidente que la ruine de cette région, autrefois si florissante, a été causée par la destruction de ses forêts, et il donne ce fait comme un solennel avertissement à ses concitoyens.

causent de si fréquents désastres et détruisent tant de propriétés dans les vallées de la Grande Rivière et de la Tamise, dans Ontario, dans celles des rivières Magog et St-François, dans Québec, (*).

Dans ces mêmes régions, les anciens gardent encore le souvenir de ruisseaux coulant toute l'année, assez puissants même pour faire marcher des moulins, qui sont maintenant complètement à sec pendant l'été. La raison de ces changements est bien simple. Lorsqu'une rivière prend sa source dans un terrain boisé, la pluie et l'eau de neige pénètrent plus avant dans le sol et y circulent avant de rencontrer les niveaux de drainage naturel qui les conduiront aux rivières. Il en résulte que le débit de celles-ci se maintient plus régulier toute l'année. Au contraire, si le terrain est dénudé, les eaux ruissellent très vite à la surface; elles coulent en torrents le printemps et laissent la rivière à sec pendant l'été.

Ces inondations torrentueuses, non seulement emportent les ponts, détruisent les propriétés, etc., mais encore lavent la surface du sol, enlevant le plus riche de la terre et la laissant tellement appauvrie qu'elle devient incapable de faire pousser les moissons et même quelquefois de nouveaux arbres. Voilà des changements qu'on peut constater dans plusieurs endroits d'Ontario, de Québec et du Nouveau-Brunswick, et qui se sont produits depuis un siècle à peine.

SOURCE D'ENERGIE

Rappelons ici l'importance toujours croissante des forces hydrauliques comme sources d'énergie électrique; d'autre part, ne perdons pas de vue le fait qu'il y a au Canada de vastes régions— Ontario, Québec, le Nouveau-Brunswick et l'Île du Prince Edouard— qui sont dépourvues de gisements houillers; et alors nous comprendrons mieux l'intérêt vital que nous avons à maintenir intactes nos forces hydrauliques, avec leur valeur maximum, si nous voulons que nos industries puissent lutter avec elles des pays où la houille est à bon marché. Nous voyons par là de quel crime nous nous rendrions coupables envers nos successeurs, si, par un véritable acte de folie, nous changions en déserts des régions maintenant fertiles et, du même coup, amoindrissions les énergies hydrauliques des quelles dépendront nécessairement un jour nos grandes industries.

Les premiers colons canadiens et américains ont dû faire disparaître la forêt pour fonder leurs établissements, et, comme le bois couvrait alors des surfaces immenses dans l'Amérique du nord, plusieurs d'entre nous ont peut-être hérité de cette notion fautive que l'arbre est plutôt un ennemi dont il faut se débarrasser, qu'un des éléments essentiels de notre richesse nationale.

Aux Etats-Unis où la destruction des forêts s'est faite dans une mesure plus étendue et plus désastreuse qu'au Canada, le peuple commence à comprendre que la forêt est une nécessité nationale. Dans environ quarante Etats de l'Union, on a déjà fait des lois, ou en prépare, pour conserver ce qui reste encore des forêts, ou pour rétablir ce qui en a été détruit, et cela tout particulièrement à la tête des cours d'eau et des rivières les plus importantes.

(*) Dans la vallée de l'Ohio, les dommages causés par les inondations, pendant les quatre dernières années, ont été de \$18,000,000.

LA PRESSE

Au nombre des agents destructeurs qui sont les plus à redouter pour les forêts, il convient de mettre la presse au premier rang. En 1844, Keller, en Allemagne, fabriqua le premier la pulpe en broyant le bois. En 1854, Watt et Burgess, en Angleterre, arrivèrent au même résultat par des procédés chimiques. Depuis lors, le coût du papier à journaux a diminué de beaucoup. Le procédé de fabrication de la pulpe mécanique fut introduit aux Etats-Unis en 1870, et, dans l'espace de dix ans, on vit le prix du papier à gazette tomber de neuf sous à quatre sous la livre. Depuis, grâce au perfectionnement des procédés et à l'extension de cette industrie, ce papier ne vaut plus guère que deux sous.

Ce nouvel état de chose a permis aux éditeurs d'agrandir le format de leurs journaux, d'en augmenter la circulation et de donner une importance encore plus grande à cette presse, véritable merveille de notre temps, autant à redouter pour le mal qu'elle peut faire, qu'à louer pour le bien qui peut en sortir. Pour apaiser cette faim toujours croissante de la presse quotidienne, des forêts entières d'épinettes, de sapins, de peupliers, etc., ont été massacrées aux Etats-Unis, par comtés et par Etats. A tel point que ceux qui ont étudié la situation de près commencent à s'apercevoir que, en Amérique, la provision de pulpe à bon marché touche à sa fin, étant donné que ce qui reste des forêts à pulpe est ou bien inaccessible, ou bien insuffisant.

Chaque année, les fabricants de pulpe sont obligés d'aller chercher plus loin leurs provisions de bois, et chaque année ils sont forcés d'en tirer une plus grande proportion des forêts canadiennes. Dans le cours de l'année finissant en juin 1907, les Etats-Unis ont importé du Canada 650,366 cordes de bois de pulpe, c'est-à-dire, l'équivalent de 520,000 tonnes de papier à journaux. Pendant la même année, leurs importations de pulpe mécanique canadienne atteignait le chiffre de 149,827 tonnes, évaluées à \$3,230,272. En outre, ils ont importé d'ailleurs, surtout de Norvège, 63,283 tonnes de pulpe (surtout chimique), évaluées à \$3,118,585. Tels sont les chiffres officiels des Etats-Unis. D'un autre côté, bien que les rapports autorisés du Canada donnent, pour les neufs mois finissant en mars 1907, une exportation aux Etats-Unis de 452,846 cordes de bois, soit, annuellement, 603,794 cordes, le "Paper and Pulp Magazine" croit qu'en réalité notre exportation de ce côté a été de 800,000 à 1,000,000 de cordes (*). Ce chiffre est plus élevé que celui qui représente la consommation faite par les américains de l'épinette prise dans leurs forêts.

En effet, la quantité de celle-ci, d'après un rapport spécial du Bureau du recensement de Washington se serait élevée de 47% et le prix de 122% de 1900 à 1905. Pendant le même temps, la consommation de l'épinette canadienne aux Etats-Unis aurait augmentée de 102% avec une élévation de prix de 150%. Par conséquent, dans le court espace de cinq ans, le prix du bois de pulpe, sauf celui du peuplier, aurait plus que doublé. Cette règle appliquée à 1907 donnerait un accroissement encore plus grand.

(*) Voir Rapport de l'Ass. For. du Canada, 1906.

PROBLEME MONDIAL

A mesure que le nombre et le tirage des journaux se développent, la difficulté de leur fournir le papier nécessaire s'accroît en proportion; il en sera ainsi tant qu'on n'aura pas trouvé quelque chose pour remplacer le bois dans la fabrication de la pâte à papier. Et, comme on ne voit encore rien venir de ce côté, dans peu d'années, la question du papier, qui est déjà un problème aux Etats-Unis et dans les autres pays grands producteurs de papier, deviendra un problème mondial. Car ce n'est pas seulement la demande du papier à journaux qui augmente, mais encore les usages du bois qui deviennent de plus en plus nombreux dans les différentes industries. Cet emploi toujours croissant du bois d'oeuvre contribue pour une large part à dévaster nos forêts et à hâter la crise. En effet, de récentes statistiques font voir qu'à mesure que l'emploi du béton, de l'acier, etc., se généralise, la consommation du bois devient plus grande par habitant, et cela dans tous les pays civilisés.

A raison du développement énorme des fabriques américaines de bois d'oeuvre, l'épuisement des forêts s'est fait si rapidement dans ce pays, que c'est à peine si nos voisins commencent à le comprendre. Ainsi, il y a à peine quelques années, les documents officiels donnaient les forêts du Michigan comme étant inépuisables. Et aujourd'hui un grand nombre de fabriques de cet Etat sont obligées d'importer le bois brut d'autres régions du continent. C'est pour cette même raison que les scieries du Michigan faisaient venir, les années dernières, leur bois brut d'Ontario; mais tout récemment une loi provinciale a été adoptée obligeant tous les industriels exploitant le bois canadien à le travailler de notre côté des lignes, et cela au grand avantage de l'industrie du bois dans Ontario.

Les fabriques de pulpe de l'Etat de New York (*), après avoir drainé jusqu'au coeur des Adirondacks, doivent maintenant demander au Canada une partie de leur matière première. De même les fabriques du Wisconsin qu'on disait avoir à leur disposition, elles aussi, des réserves inépuisables, ont été obligées, en 1907, de faire venir à grands frais de Québec, par chemin de fer, 70,000 cordes, afin de couvrir le déficit de l'exploitation locale. Il faut dire que ceci est dû en grande partie aux conditions nouvelles des rivières de cet Etat et à la difficulté de sortir le bois des forêts. Mais cette disette d'eau n'est-elle pas elle-même le résultat de la disparition des grandes surfaces forestières? Toutes les observations vont donc à faire redouter l'arrivée prochaine de la crise dont il était question plus haut. Aussi vingt-sept Etats ont déjà pris des mesures, par législation ou autrement, pour arrêter cette dévastation. Dans une douzaine d'autres on songe à en faire autant.

(*) Les 108 fabriques de cet Etat peuvent consommer par année 987,000 cordes, et, en supposant une pousse annuelle de 10 cordes par acre, ces fabriques dépouilleraient annuellement près de 100,000 acres de forêts. Si nous ajoutons à cela la consommation du bois d'oeuvre (245,000,000 de pieds de planche, d'après le recensement de 1900), dans l'espace de sept ans, la réserve d'épinette des Adirondacks serait complètement épuisée, si ces fabriques ne s'approvisionnaient que là.

A part les Adirondacks, le Wisconsin et les contrées voisines, on a dit que les forêts du Maine étaient capables de fournir une provision inépuisable de bois, suffisante pour alimenter indéfiniment toutes les usines américaines. Sans doute ceux qui ont fait ces avancés étaient de bonne foi, tout comme ceux qui affirmaient jadis la même chose du Michigan. Cependant, fait digne de remarque, "l'International Paper Co.," de New York, s'est assuré dernièrement des avantages d'entrepôts dans le port de Portland, Me. Et maintenant elle transporte en cette dernière ville des cargaisons de bois qu'elle vient prendre dans le Nouveau-Brunswick et dans Québec, et cela pour alimenter ses fabriques de la Nouvelle-Angleterre et du Maine lui-même. D'autres compagnies américaines ont loué des limites très étendues au Nouveau-Brunswick, à la Nouvelle-Ecosse et dans les régions orientales et septentrionales de Québec, toujours dans le même but, leur provision de bois étant épuisée chez eux ou l'exploitation en devenant trop dispendieuse.

En tenant compte des limites que les compagnies américaines de pulpe et de papier sont en train d'acquérir dans le Canada oriental, ces compagnies possèdent de 12,000 à 15,000 milles carrés de nos forêts d'épinette. La "Union Bag and Paper Company," bien qu'elle ait déjà 2,000 milles carrés de limites à épinette dans Québec, réduit dernièrement ses dividendes de 7 à 4%, et elle en donnait comme raison à ses actionnaires, l'obligation où elle était d'acquérir de larges limites au Canada, vu l'accroissement incessant du prix du bois de pulpe et la disparition rapide sur le continent américain des forêts qui le fournissent.

LIMITES INEPUISABLES

De tous les pays du monde, le Canada possède à la fois les plus vastes forêts et la plus grande somme de pouvoirs hydrauliques. Etant donnée la relation qui existe entre les forêts et la valeur industrielle de ces derniers, entre ceux-ci et le développement de l'énergie électrique, surtout dans un pays qui manque de houille, comme sont nos provinces centrales; étant données de plus les relations des forêts avec les industries du bois dans laquelle le canadien excelle, ne peut-on pas dire que la conservation de nos forêts est le problème vital le plus grave, au point de vue matériel, que nous aurons jamais à résoudre?

M. le Dr. Robert Bell, du service géologique canadien, évalue la superficie totale des forêts canadiennes à 2,600,000 milles carrés, environ 1,657,600,000 acres, dont la moitié est couverte en bois de pulpe. A première vue, cette richesse peut paraître inépuisable. Mais de vastes régions de cette zone sont encore inaccessibles, et, par conséquent, inexploitable; et il en sera ainsi tant qu'on aura pas dépensé des sommes énormes (en chemins de fer, etc.), pour en rendre l'exploitation possible. De plus, la croissance dans les climats du nord est plus lente qu'au sud. Aussi devons-nous en arriver pour nos bois à la conclusion à laquelle les Américains se voient aujourd'hui acculés avec surprise, à savoir que notre provision est loin d'être inépuisable. Par bonheur, nous pouvons profiter de l'expérience de nos voisins, nous rappelant qu'une once de prophylaxie vaut mieux qu'une livre de médecine.

ARDEUR RUINEUSE

C'est l'ardeur et l'énergie qu'ont mises les Américains à développer rapidement de vastes entreprises, c'est leur soif de l'argent qui a conduit plusieurs d'entre eux à des excès qui ont bien vite causé du malaise dans tout le peuple et qui, si on continue, en causeront un plus grand encore chez les générations à venir. L'épuisement, par une culture inconsidérée, de leurs prairies de l'ouest est en grande partie la cause de l'émigration des cultivateurs américains vers le nord-ouest canadien; le dépeuplement sans merci du poisson blanc et du hareng sur la rive américaine du lac Erié, a forcé leurs pêcheurs à envahir les eaux canadiennes, sans s'occuper de nos lois ni du danger qui pouvait en résulter pour les bons rapports entre les deux pays; les hauts cris jetés par les intéressés américains, revendiquant le monopole de la chasse aux phoques dans la mer de Behring et la rapide diminution des troupeaux qui en a été la conséquence; la pêche faite sans discrétion, à l'aide d'engins destructeurs, sur les côtes de l'Atlantique, et, comme résultat, l'extinction presque complète de plusieurs espèces de poissons; l'envahissement des eaux du Canada et de Terre-Neuve par les américains, cause de tant d'embarras et de friction de part et d'autre; voilà autant d'exemples de cette soif, de cette avidité du gain qui ne regarde que l'heure présente, sans s'occuper autrement des intérêts de ceux qui nous suivront.

Cependant, tous ces malheurs qui résultent d'une exploitation outrance ne sont, pour ainsi dire, rien si on les compare à la destruction des forêts américaines. Voilà bien le mal qui, dans l'avenir, sera pour les Etats-Unis l'abomination de la désolation.

DANGER POUR NOUS

Ces tendances économiques capables de produire tant de mal aux Etats-Unis si on n'y apporte pas remède, se rencontrent aussi chez nous. Aux pouvoirs publics de ne pas permettre que, par égoïsme ou au profit d'une classe de citoyens en particulier, on détruise la plus importante de nos richesses naturelles, celle que la Providence a pris des siècles à accumuler pour notre peuple.

Deux dangers économiques menacent maintenant le Canada. L'un est la destruction irréfléchie, par ses propres habitants, des forêts qui régularisent et assurent la valeur de nos pouvoirs hydrauliques, tout en garantissant à l'agriculture la quantité de pluie nécessaire aux moissons. L'autre est la diminution de nos forêts d'épinette, de sapin, de peuplier et autres essences exportées à l'heure actuelle pour alimenter les usines américaines dont les approvisionnements locaux sont épuisés.

LE CAS DE QUEBEC.

Il est déplorable de voir nos forêts traitées avec si peu de discernement, et cela par nos propres mains. Mais il est encore plus regrettable de nous voir inviter les étrangers à venir nous aider à détruire l'héritage que nous devrions conserver pour nos enfants. Et même si cette politique n'affectait que la génération actuelle, que les années présentes, elle manquerait encore absolument de sagesse, et voici pourquoi:

La valeur d'une corde de bois de pulpe (épinette) expédiée des Cantons de l'Est aux Etats-Unis était, il y a quatre ans, de \$3.50. En, 1907, elle était montée à 6 ou 7 piastres pour le bois brut à 8 ou 10 piastres pour le bois écorcé. C'est le plus haut prix qui ait jamais été payé dans la province; et c'est en même temps un signe certain de la gêne qui règne aux Etats-Unis. Pour avoir la somme totale que rapporte à la province chaque corde de bois exporté, il faut ajouter au prix de vente celui du transport, 3 piastres; soit en tout, environ 10 piastres. Maintenant chaque corde de bois donne 1850 livres, environ une tonne de pulpe mécanique, laquelle vaut 20 piastres; si on en faisait une tonne de papier à journal, elle vaudrait 50 piastres; sa valeur atteindrait de 50 à 100 piastres, si on en faisait du papier fin. Appliquons ces calculs à la quantité de bois exportée aux Etats-Unis. En supposant exacts les rapports officiels des neuf derniers mois, on arrive à la conclusion qu'avec ce bois exporté le Canada pourrait fabriquer un produit d'une valeur de 30,000,000 de piastres.

Ces calculs ne tiennent aucun compte des avantages que les chemins de fer et la population en général retireraient de cette industrie. De tous les tarifs de fret, celui du bois de pulpe est le plus bas, au Canada et aux Etats-Unis; celui de la pulpe et du papier est dix fois plus élevé. Par conséquent, comme la création d'une grande industrie de papier suppose un commerce intense de machineries, de marchandises et d'appareils de toute sorte, elle aurait pour effet de décupler, de centupler, de ce chef seul, l'intensité du trafic.

Cette grande industrie abaisserait encore le prix des journaux canadiens. Elle permettrait l'établissement d'industries connexes, nouvelles pour notre pays, dans lesquelles on emploie le papier: librairie de luxe, boîtes en carton, ustensiles divers fabriqués avec de la pulpe ou du papier, comme cela se fait dans tous les pays grands producteurs de papier. Et ces industries rapporteraient des millions de piastres. Ajoutons cependant que cela devrait se faire en surveillant de très près l'exploitation de nos forêts, de façon à leur conserver indéfiniment leur valeur. La France, l'Autriche, etc., grâce à l'exploitation raisonnée de leurs bois, ont pu reboiser les parties épuisées et, en même temps, conserver leurs réserves, et les revenus qu'en retirent maintenant ces pays accroissent plutôt la fortune publique que celle des exploitants particuliers.

Le résultat économique de la prohibition de l'exportation du bois de pulpe canadien peut être encore déduit de ce qui s'est passé entre les marchands de bois d'Ontario et ceux du Michigan. Lorsque les marchands de bois du Michigan virent leur provision de bois à peu près épuisée chez eux, ils achetèrent des limites dans Ontario et flottèrent leurs billots à travers la Baie Georgienne et le lac Huron jusqu'à leurs moulins du Michigan. Le résultat fut que l'industrie du bois continua à fleurir dans cet Etat, pendant qu'elle languissait dans Ontario. Ce fut dans ces circonstances que le gouvernement de cette dernière province défendit l'exportation du bois non travaillé. On vit alors les propriétaires des moulins américains, après avoir prétendu qu'ils ne dépendaient en aucune façon des bois d'Ontario pour alimenter leur industrie, transporter leurs scieries dans leurs limites

d'Ontario; depuis lors, l'industrie du bois est en pleine prospérité dans cette province, et l'établissement des moulins américains a causé un développement notable au commerce général, en dehors du commerce de bois lui-même.

QUE FAIRE?

En terminant, qu'on me permette de dire ce qui devrait être fait pour conserver à notre patrie sa richesse nationale. D'abord, défense d'exporter le bois de pulpe ou n'importe quel bois non travaillé; ensuite création de réserves forestières aux sources des rivières, surtout de celles qui peuvent fournir des pouvoirs hydrauliques utilisables; enfin reboisement systématique des terres plus propres à donner des récoltes de bois que des récoltes de céréales. Il ne manque pas dans le pays de vastes étendues de terre qui, étant donnée la valeur économique toujours croissante du bois, paieraient mieux en forêts qu'en lots cultivés.

J'ai cité ici le fait de la pulpe et du papier simplement comme exemple, afin de démontrer l'avantage qu'il y aurait, au point de vue industriel, à empêcher l'exportation du bois de pulpe: Mais la création de cette grande industrie canadienne ne serait, à vrai dire, qu'un incident dans cette politique nationale dont le but principal est la conservation de nos richesses naturelles. Lorsque nos forêts auront été dévastées, nos forces hydrauliques compromises, nos régions agricoles soumises à des alternatives de sécheresse excessive et de pluies torrentielles, nos principales industries actuelles, l'élevage et les produits de laiterie, déclineront nécessairement à leur tour. Alors nos terres si fertiles seront remplacées par des surfaces arides et stériles, tout comme on en trouve en Espagne, en Mésopotamie et en plusieurs endroits des Etats-Unis.

Peu importe l'avantage momentané qu'un petit nombre d'intérêts privés peuvent retirer de l'exportation du bois de pulpe; nous n'avons pas le droit de compromettre pour cela la fortune de nos enfants ou de ruiner notre patrie, car c'est bien là que conduira tôt ou tard la destruction de nos forêts. Celui qui étudiera à tête reposée et sans parti pris l'histoire des forêts dans les autres pays, en arrivera nécessairement à la conclusion, qu'au point de vue matériel, la question forestière est une question de vie ou de mort pour l'avenir du Dominion. Quel est le canadien digne de ce nom qui, afin de jouir pendant sa courte vie d'un revenu grossi de quelques piastres, consentirait à léguer à ses enfants une terre sans valeur ou, du moins, considérablement appauvrie?

APPENDICE

D'après le "Pulp and Paper Magazine," la première fabrique de pulpe au Canada a été ouverte par M. Jackson en août 1800, à Jacques-Cartier, Québec. Elle a fonctionné jusqu'en 1857. La seconde fut érigée à St-André, Québec, en 1803, justement l'année où la machine Foudrinier, qui devait révolutionner la fabrique du papier, fut introduite en Angleterre.

D'après le recensement de 1851, le Haut et le Bas-Canada comptaient alors chacun cinq de ces fabriques. Le recensement de 1871 donnait douze fabriques dans Ontario, sept dans Québec, une dans la Nouvelle-Ecosse et une autre au Nouveau-Brunswick. Celui de 1881 comptait trente-six fabriques de papier et cinq de pulpe pour tout le pays.

Le tableau suivant nous fait voir le progrès subséquent de cette industrie. Les chiffres en sont tirés du "Pulp and Paper Handbook of Canada."

Usines à pulpe.

Années.	Nombre d'usines.	Capacité par 24 heures.
1888	34	154 tonnes.
1892	37	312 "
1899	39	1,145 "
1907	58	2,361 "

En 1899, les usines de pulpe chimique pouvaient produire environ 500 tonnes de pulpe par 24 heures; elles ne donnaient que 550 tonnes en 1907. Par conséquent, le développement s'est produit à peu près exclusivement dans la pulpe mécanique.

Usines à papier.

Années.	Nombre d'usines.	Capacité par 24 heures.
1888	40	173 tonnes.
1892	38	209 "
1899	33	328 "
1907	46	966 "

La fabrication de la pulpe de bois a commencé sérieusement au Canada dans la décade de 1880 à 1890. Actuellement, la capacité de production annuelle est d'environ 700,000 tonnes de pulpe et 290,000 tonnes de papier. En 1890, les Rapports du commerce et de la navigation du Canada donnent 168,180 piastres comme valeur de l'exportation totale de pulpe. Cette somme se partage comme suit: \$840 pour la Grande-Bretagne, \$147,098 pour les Etats-Unis et \$20,622 pour les autres pays. En 1897, l'exportation totale était de \$741,959; 164,138 à la Grande-Bretagne et 576,720 aux Etats-Unis. Pendant neuf mois de la dernière année fiscale, c'est-à-dire, de juillet 1906 à mars 1907, l'exportation de pulpe a été de \$2,984,945; dont \$558,600 à la Grande-Bretagne et \$2,397,448 aux Etats-Unis; le reste a été expédié en France, au Mexique, au Japon, aux Antilles et en Italie.

Les exportations du papier canadien, pendant le même laps de temps ont été de \$1,657,740, plus \$20,412 de papier à tenture. La Grande-Bretagne en a importé la plus large part, soit \$920,272; l'Australie vient ensuite avec \$333,326, puis la Nouvelle-Zélande, \$139,687 et enfin les Etats-Unis \$109,273. On constate donc, pour les

dernières années, une augmentation très marquée de ce commerce; l'exportation pour toute l'année 1903 n'atteignait pas le chiffre de \$900,000, y compris le papier à tecture.

L. C. Glen, de l'université Vanderbilt, dit dans un rapport de la Commission géologique de la Caroline du nord: "J'ai parcouru presque tout le sud, étudiant le régime des rivières. Presque toutes, grandes ou petites, se remplissent de gravier ou de sable. Les chaussées sont détruites et des barres se forment qui sont très nuisibles au commerce. La grande rivière Ohio elle-même est sérieusement affectée. Le gouvernement dépense chaque année des millions pour creuser tous ces chenaux, mais cet ouvrage est en parti perdu; le sable et la terre descendent du flanc des montagnes plus vite que les dragues ne l'enlèvent.

La cause en est au déboisement des Appalaches. Le résultat, directement ressenti par les navigateurs, les marchands de bois et ceux qui utilisent les forces hydrauliques, atteint aussi, indirectement, les actionnaires des compagnies d'exploitation et ceux qui utilisent les produits du sud, où qu'ils se trouvent. Le seul remède est la prise de possession des forêts par le Gouvernement, afin de contrôler les sources des rivières.

Theophilus Parson, le représentant des intérêts manufacturiers de la Nouvelle-Angleterre, dit de son côté: "Les usines de la Nouvelle-Angleterre dépendent dans une large mesure des pouvoirs hydrauliques. Or le débit des rivières devient chaque année plus incertain, les inondations, les sécheresses sont plus fréquentes, C'est l'abondance ou la disette. Cet état de chose est le résultat du déboisement exagéré aux sources des rivières de la Nouvelle-Angleterre.

Gifford Pinchot, forestier en chef du gouvernement américain, après un tour d'inspection de plus de 5,000 milles dans les divers Etats, disait aux reporters, à son retour à Washington: "Dans vingt ans, si on continue à couper comme on le fait maintenant, la provision de bois sera épuisée aux Etats-Unis, les réserves du Gouvernement et les propriétés privées y auront passé. Peut-être, tout au plus, la croissance annuelle pendant ces vingt ans pourra-t-elle retarder de cinq ans cette famine de bois." Pour donner plus de force à cet avertissement, M. Pinchot déclare solennellement que le danger de la situation actuelle doit être envisagé dans toute sa réalité. "Aux Etats-Unis, dit-il, on emploie plus de bois que dans n'importe quel autre pays du monde, et, par conséquent, tous les habitants, hommes, femmes et enfants, ressentiront le contre-coup de cet état de chose."

Cet avertissement d'un savant expert s'adresse aussi bien aux canadiens qu'aux américains, car, après tout, en 1905, on évaluait encore la superficie des forêts américaines à 500,000,000 d'acres.

2

873415C

Pocket for
clippings

